

LA RENAISSANCE - LE BESSIN

vendredi 22 novembre 2019

375 mots

-

Calvados

E-collèges : le collège Alain Chartier labellisé



Le Calvados fait le pari de transformer en 3 ans les collèges en proposant des équipements pédagogiques de pointe et en soutenant les projets innovants avec « E-collèges Calvados ». Explications avec Mélanie Lepoutier, conseillère départementale.

Le collège Alain Chartier vient de recevoir le label E-collèges du Département. Quels sont les critères à remplir pour décrocher ce label ?

C'est un appel à projets auquel le collège doit répondre. Le Département les accompagne dans leur démarche dès leur intention de projet. L'ensemble des équipes doit adhérer à ce qui fait entrer le collège dans une nouvelle ère. Le dispositif sera renouvelé durant 3 années afin de respecter les dynamiques des équipes éducatives et les spécificités des projets d'établissements.

En quoi consiste le dispositif E-Collèges Calvados et qu'implique-t-il pour l'établissement dans son fonctionnement ?

Avec cet appel à projets, le collège entre de plain-pied dans le numérique éducatif. Tablettes tactiles, couverture wifi, web TV ou web radio, imprimante 3D, pack réalité virtuelle ou augmentée, vidéo projecteur interactif... le Département fournit de nouveaux outils adaptés à de nouveaux usages et de nouvelles ambitions.

Quelles sont les conséquences de cette labellisation pour le collège ?

Le collège entre dans une phase de projet important mais l'accompagnement des services du Département et de l'Éducation Nationale permet une bonne coordination.

Vous avez rencontré les délégués de classes du collège Chartier jeudi. Quel message leur avez-vous passé ?

Un message de citoyenneté ! Nos élèves sont de futurs citoyens. À nous de leur transmettre des valeurs et le sens de l'engagement. La politique, tout autant que la collectivité, s'incarne. Nous allons donc à leur rencontre.

Sur les 77 collèges du Calvados, combien ont décroché le label E-collèges ?

16 établissements (ndlr : dans le Bessin, il s'agit des collèges Letot et Chartier à Bayeux, du collège du Val d'Aure à Isigny-sur-Mer, et du collège Quintefeuille à Courseulles-sur-Mer) ont obtenu ce label et le Département poursuivra son engagement dans cette voie d'ici 2021. 40 candidatures ont été reçues.

Propos recueillis par F.B.



Les conseillers départementaux Mélanie Lepoutier et Jean-Léonce Dupont, anciens élèves du collège Alain Chartier, sont allés à la rencontre des délégués de classes de l'établissement nouvellement labellisé E-Collèges Calvados, synonyme de collège 2.0.